



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007-2009

Groupe socialiste au Comité des Régions

Trois ans après le Congrès de Porto, ce rapport sur les activités du Groupe PSE du Comité des Régions (CdR), la représentation des élus locaux et régionaux socialistes et sociaux-démocrates auprès des institutions de l'Union Européenne, ne peut être qu'un arrêt sur images. Il ne peut en effet être considéré comme conclusif, en particulier dans la mesure où deux de nos priorités, à savoir la mise en œuvre du Traité de Lisbonne et le débat sur l'avenir de la politique de cohésion – sont "en flux tendu". Le flux est d'ailleurs d'autant plus tendu pour le Groupe PSE du CdR que nous sommes à l'aube d'un nouveau mandat quinquennal pour le CdR qui commencera en février 2010 et qui verra peut-être un ou une socialiste élu(e) à sa présidence.

(I) L'accompagnement de l'entrée en vigueur du **Traité de Lisbonne** a été depuis 2007 l'une des toutes premières priorités pour le Groupe PSE du CdR illustrée notamment par la Présidence de la commission CONST du CdR de 2008 à 2010 par notre camarade Claudio MARTINI, Président de la Toscane. Toutefois, dans les débats sur ce Traité, force est de constater que le renforcement de la dimension territoriale de l'intégration européenne qu'il permet d'envisager n'a été que faiblement thématiqué. Or le Traité de Lisbonne consacre les principes de l'autonomie locale et régionale, étend le principe de subsidiarité à la dimension locale et régionale et octroie au CdR le droit de saisir la Cour de Justice de l'Union européenne pour protéger ses propres prérogatives institutionnelles et en cas de violation du principe de subsidiarité et enfin instaure un nouvel objectif de cohésion territoriale.

C'est sur la mise en œuvre de cette dernière disposition que le Groupe PSE du CdR a concentré son énergie et a pu, notamment à travers l'adoption en février 2009 d'un avis du CdR présenté par Jean-Yves LE DRIAN, président du Conseil régional de Bretagne (France), imprégner le débat d'une marque indélébile¹ qui repose sur deux considérations majeures:

- les élus socialistes des territoires considèrent que l'objectif de cohésion territoriale représente la garantie juridique du maintien d'une politique régionale à l'attention de tous les Etats-membres dans l'Union Européenne et s'oppose aux velléités de renationalisation de cette politique.
- En même temps, l'instauration d'un objectif de cohésion territoriale offre une base juridique pour l'exigence d'analyses d'impact territorial en amont de la présentation de législation communautaire. Cette exigence devrait d'ailleurs déboucher sur un saut qualitatif dans le travail sur les analyses d'impact territorial de la législation communautaire.

Pour les forces progressistes cette compréhension de l'objectif de cohésion territoriale est d'autant plus importante qu'elle comporte des analogies significatives avec ce que beaucoup d'entre nous pensent être le mode opératoire de la clause sociale horizontale², jusqu'ici probablement trop faiblement débattue.

Au-delà de la seule lettre du Traité de Lisbonne, le Groupe PSE du CdR a fortement contribué à engager la réflexion sur la gouvernance à multi-niveaux³, à travers la présentation par le CdR d'un Livre blanc cosigné par son 1^{er} vice-Président Michel DELEBARRE (PSE/F). Huit ans après la présentation par Romano PRODI du Livre Blanc sur la gouvernance et alors que l'Union européenne est à présent sous l'autorité d'un nouveau Traité, d'une nouvelle Commission et d'un nouveau Parlement européen les nouvelles responsabilités et compétences doivent être traduites dans la pratique de l'exercice du pouvoir. Or, l'enjeu du pouvoir politique aujourd'hui en Europe n'est désormais plus seulement ni le *qui fait quoi* - c'est ce que définit le Traité de Lisbonne - , ni le *quoi faire* mais bien le *comment faire*, et notamment comment optimiser le travail d'analyse et de consultation fait en amont de la présentation de législation. Et la gouvernance à multi-niveaux doit

permettre de penser la régulation au niveau européen au-delà des seules règles et procédures écrites qui figurent dans les traités. C'est une question de méthode qui a une dimension particulière dans le contexte actuel où s'exprime un besoin de nouvelles formes de régulation européenne face à la crise économique, financière, sociale et climatique que nous vivons.

(II) Cette crise est aussi prétexte à bien des tentatives de manipulation politique, et notamment dans le domaine de la **politique de cohésion** de l'Union européenne qui constitue une priorité constante des élus socialistes au Comité des Régions.

C'est ainsi que depuis la mi-octobre 2009 circule "sous le manteau" une première ébauche de la Commission sur les futures perspectives budgétaires. Cette ébauche part du postulat que le budget futur de l'Union européenne doit rester constant à 1% et que pour ce faire en particulier, la part de la politique agricole commune dans le budget doit être réduite. Pour ce qui est de la politique de cohésion, le texte remet en cause l'objectif 2 et propose de concentrer les fonds sur une base nationale et non régionale. Selon un premier calcul, le résultat des orientations proposées serait que les deux tiers des régions européennes qui bénéficient actuellement de la politique de cohésion en seraient exclus: plus de 200 régions sur 273. La politique régionale ne serait donc plus européenne, mais elle deviendrait nationale.

Le Groupe PSE du CdR, en partenariat notamment avec les Députés européens S&D au sein de la commission REGI, a investi des efforts considérables pendant les trois dernières années pour s'opposer aux défenseurs de la renationalisation et pour promouvoir au contraire un budget qui fasse sens non seulement pour les ministres des finances nationaux mais aussi et surtout dans la réalité sur le terrain et dans le vécu de nos concitoyens⁴.

Le sujet a été thématiqué à l'occasion d'un séminaire au Conseil du PSE à Madrid le 1^{er} décembre 2008 en présence notamment de Martin SCHULZ, président du Groupe parlementaire. Par ailleurs, à l'issue de la réunion extraordinaire du Groupe PSE à Malmö les 22 et 23 octobre 2009, Poul Nyrup RASMUSSEN, Président du PSE, et Mercedes BRESSO, présidente du Groupe PSE au CdR, ont écrit une lettre conjointe pour faire savoir au Président BARROSO que la Commission ne devait céder aux sirènes d'une renationalisation des politiques communes: *par ailleurs contraire* aux nouvelles dispositions du Traité de Lisbonne⁵.

A noter aussi l'énergie consacrée par les élus PSE du CdR à la thématique de la coopération territoriale et notamment la mise sur pied du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) à propos duquel Mercedes BRESSO, présidente du Groupe PSE du CdR et présidente de la région du Piémont, avait présenté un avis du CdR en juin 2008⁶. Initié par le CdR, le GECT représente aujourd'hui l'instrument juridique le plus pertinent pour permettre à des autorités territoriales de créer des structures juridiques autonomes pour gérer directement sans faire le détour par l'Etat central leurs projets de coopération notamment pour les projets de coopérations transfrontalières locales et régionales (Eurorégions). A terme, le GECT pourrait dans la période de programmation post-2013 devenir un outil de gestion pour les fonds alloués à l'objectif 3 vde coopération territoriale.

(III) L'accent mis par le Groupe PSE du CdR sur la thématique du **développement durable** est illustré par le fait que la plus grande manifestation annuelle du Groupe PSE a été consacrée en octobre 2009 à Malmö à l'invitation du maire Ilmar REEPALU (PSE) à "La croissance verte intelligente et la création d'emploi". Cette réunion à laquelle participaient également les Députés européens S&D Jo LEINEN, président de la commission ENVI au Parlement Européen, et Åsa WESTLUND ainsi que le porte-parole du parti social-démocrate suédois pour les questions

environnementales, Anders YGEMAN, a permis de déboucher sur des recommandations opérationnelles très concrètes notamment pour le futur fléchage des fonds structurels sur base de la future Stratégie de Lisbonne 2⁷.

Ces recommandations relaient également des positions que des élus socialistes du CdR ont portées à travers des avis du CdR sur le Livre blanc sur l'adaptation au changement climatique⁸, sur le système communautaire d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre⁹, sur les RTE-T¹⁰, sur la mobilité urbaine¹¹ ou encore sur la biodiversité¹².

Un effort particulier a été investi sur la question de l'efficacité énergétique où le Groupe PSE du CdR, outre un avis spécifique sur l'efficacité énergétique¹³, s'est engagé dans le cadre du plan de relance présenté par la Commission européenne pour élargir l'éligibilité de mesures pour l'efficacité énergétique au co-financement de fonds structurels dans l'ensemble de l'Union européenne et non plus dans les seuls Etats-membres ayant adhéré au 1^{er} mai 2004.

Bien entendu le Groupe PSE du CdR continuera à mettre les fruits de ces travaux à disposition du réseau du PSE sur le changement climatique. La perspective de la mise en œuvre d'un accord au Sommet du COP 15 à Copenhague¹⁴ et en particulier sa nécessaire déclinaison dans les fonds structurels laisse d'ailleurs à penser que la dimension locale et régionale de la lutte contre le changement climatique ira grandissant.

(IV) L'emboîtement des thématiques du développement durable et du traditionnel engagement de la part des élus socialistes au CdR pour plus d'**Europe sociale** a été au cœur d'un séminaire organisé le 6 octobre 2009 dans le cadre des Open Days 2009 sur le thème "La croissance à tout prix? Ramener le local dans l'économie" et ce en présence d'Olivier DE SCHUTTER, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation.

Auparavant, l'Europe sociale avait dans le cadre de la consultation pour le Manifeste du PSE pour les élections européennes fait l'objet d'un séminaire à Bruxelles, en avril 2008 puis en avril 2009 à Palma (Espagne) d'un autre séminaire sur la question de la santé publique et des soins transfrontaliers au cœur des compétences de nombreuses collectivités territoriales en Europe. Dans ses conclusions articulées autour de l'avis du CdR sur la proposition de directive¹⁵, le groupe PSE/CdR anticipait un certain nombre de positions défendues ultérieurement par le groupe parlementaire notamment sur la question d'un angle d'approche à travers le prisme de la santé publique (article 152 TCE) plutôt qu'à travers celui du seul marché unique (article 95 TCE) comme le propose la Commission.

Outre la revendication d'une mise en œuvre plus décentralisée de la Stratégie de Lisbonne, la ligne générale défendue par le Groupe PSE du CdR que cette stratégie ne peut se résumer au seul objectif de compétitivité est un des messages essentiels véhiculés par l'avis du CdR que Christine CHAPMAN (UK/PSE), membre de l'Assemblée du Pays de Galles, présente en décembre 2009 sur l'avenir de la Stratégie de Lisbonne 2010. Les socialistes du CdR seront en cela fidèles aux recommandations du Réseau du PSE sur la Stratégie de Lisbonne et par la suite, du Réseau économique et financier et du Réseau sur l'Europe sociale.

Autre chantier essentiel pour les autorités locales et régionales dans le cadre de l'engagement pour plus d'Europe sociale: la protection des services publics qui fait désormais l'objet d'un protocole spécifique dans le Traité de Lisbonne. Ce texte sans précédent devrait permettre une meilleure prise en compte de leurs impératifs propres que la construction européenne a souvent tendu à ignorer dans le passé face à ceux du droit de la concurrence. Il couronne en quelque sorte les mobilisations citoyennes des dernières années, relayées par les élus territoriaux progressistes en Europe avec

l'appui du groupe de travail services publics institué par le Groupe parlementaire, mais également des évolutions significatives de la jurisprudence tendant à cette reconnaissance.

Selon le protocole, les Etats membres et les collectivités territoriales disposent ainsi d'un « large pouvoir discrétionnaire » pour fournir, faire exécuter et organiser les services d'intérêt économique général (SIEG) ; d'autre part, l'Union et les pouvoirs publics respectifs veillent à ce qu'ils fonctionnent dans des conditions économiques et financières qui leur permettent d'accomplir leur mission. En outre, le Traité inclut désormais un certain nombre de principes européens des services d'intérêt général (niveau élevé de qualité, de sécurité, caractère abordable, égalité de traitement, promotion de l'accès universel et des droits de l'utilisateur) et crée une base juridique spécifique pour l'adoption d'un texte transversal. L'accès aux SIEG est par ailleurs considéré par la Charte des Droits Fondamentaux comme un droit du citoyen européen. En attendant, la Cour de Justice devra prendre en compte l'ensemble de ces nouvelles dispositions.

Enfin rappelons, toujours en lien avec les services publics qu'en 2007, le Groupe PSE du CdR a pleinement soutenu la campagne du PSE "*Les enfants d'abord*", destinée à sensibiliser à l'importance de prévoir des services d'accueil de la petite enfance, qui soient à la fois de bonne qualité et abordables, et qui sont le plus souvent fournis de manière décentralisée dans l'ensemble de l'UE. L'accès aux structures d'accueil doit selon les socialistes au CdR être considéré comme un droit pour tout enfant indépendamment de la configuration familiale ou de son milieu économique et social. En attachant ce droit directement aux enfants plutôt qu'à leurs parents, l'accueil de l'enfance pourrait sans aucun doute être moins discriminatoire. Le Groupe a ainsi organisé en mai 2007 une conférence d'une journée, dont les résultats ont fait l'objet d'une publication, complétée par les meilleures pratiques en matière de mise en œuvre au plus près du terrain des objectifs de Barcelone sur l'accueil de la petite enfance.

Au-delà des quatre priorités thématiques évoquées, le Groupe PSE du CdR s'est bien entendu attaché à continuer à défendre de façon horizontale la reconnaissance de la dimension territoriale dans un certain nombre de politiques communautaires. Les meilleures illustrations en sont l'engagement continu sur la mise en œuvre de l'Espace de Liberté, de Sécurité et de Justice¹⁶, la thématique de la non-discrimination¹⁷, la reconnaissance du rôle distinct par rapport à la société civile joué par les autorités locales et régionales dans la coopération décentralisée¹⁸ ou encore l'appui à la mise en place d'une politique maritime intégrée au niveau de l'Union Européenne¹⁹.



Ce rapport d'activités ne peut que se conclure sur le constat général d'une reconnaissance grandissante du Groupe socialiste du CdR au sein du PSE et de coopérations toujours plus fructueuses avec les différents acteurs de la plus vaste famille socialiste comme par exemple le PSE Femmes, la FEPS, ECOSY et Solidar. Ce constat est à la fois le fruit de contributions plus substantielles fournies par le Groupe PSE du CdR mais aussi de la grande attention accordée par le Président RASMUSSEN et son équipe à la nécessité d'une présence et d'une visibilité accrues du PSE auprès des élus de terrain socialistes qui disposent d'une assise souvent meilleure que les partis au niveau national. Cette attention, qui est presque devenue un réflexe, va de pair avec une coopération bilatérale renforcée avec le Groupe S&D sur des dossiers précis (efficacité énergétique, mobilité urbaine, préparation du COP 15, services publics, dossiers de politique régionale...).

Ces interactions constituent les bases pour permettre d'imprégner une marque socialiste dans le monde des collectivités territoriales et au CdR et de s'assurer que cette institution de fait représente une valeur ajoutée pour l'intégration européenne plutôt qu'une caisse à résonance de discours souverainistes ou de repli identitaire.

Le mandat des élus socialistes du CdR est de représenter les villes et régions socialistes à Bruxelles, à la fois pour relayer les attentes de nos citoyens qui attendent une plus grande prise en compte des réalités territoriales dans les politiques européennes mais aussi, inversement, pour contribuer à rendre les enjeux européens plus tangibles aux niveaux local et régional.

Nous le faisons avec enthousiasme dans le même état d'esprit que le récent appel de Jacques Delors: *"On ne fait pas l'Europe que pour nous-mêmes. On fait l'Europe parce qu'on a une certaine conception de son rôle dans le monde, de la liberté, de la paix. L'UE n'a pas failli à sa tâche devant l'histoire. Ce qui nous a gâché le métier, ce sont des négociations difficiles et des gens plus ou moins ronchons. On ne fait rien quand on ronchonne. Il faut être plus enthousiaste!"*²⁰

Bruxelles, Novembre 2009

-
- 1 Voir l'avis du CdR sur le Livre Vert sur la cohésion territoriale présenté par Jean-Yves LE DRIAN (PSE/FR), CdR 274/2008
 - 2 Article 9 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union: *"Dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union prend en compte les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine."*
 - 3 Voir le Livre blanc du CdR sur la gouvernance à multi-niveaux présenté par Luc VAN DEN BRANDE (PPE/BE) et Michel DELEBARRE (PSE/FR) en juin 2009, CdR 89/2009
 - 4 Voir aussi l'avis d'initiative du CdR "Réformer le budget européen, changer l'Europe" présenté par Michel DELEBARRE (PSE/FR) et Luc VAN DEN BRANDE (PPE/BE) en avril 2008, CdR 16/2008
 - 5 http://www.cor.europa.eu/pesweb/pdf/lettera_Barroso_23_10_09.pdf
 - 6 Voir l'avis du CdR sur "Le groupement européen de coopération territoriale: un nouvel élan pour la coopération territoriale en Europe" présenté par Mercedes BRESSO (PSE, IT) en juin 2008, CdR 308/2007
 - 7 Voir <http://www.cor.europa.eu/pesweb/index.html>
 - 8 Avis du CdR d'octobre 2009 préparé par Henning JENSEN (PSE, DK), maire de Næstved, CdR 72/2009
 - 9 Avis du CdR d'octobre 2008 préparé par Pietro MARRAZZO (PSE, IT), président de la région du Latium, CDR 161/2008
 - 10 Avis du CdR" Livre vert RTE-T: un réexamen des politiques" d'octobre 2009 préparé par Jean-Michel DACLIN, Adjoint au maire de Lyon (PSE, FR), CdR 103/2009
 - 11 Avis du CdR d'avril 2009 préparé par Sir Albert BORE, conseiller municipal de Birmingham (PSE, UK), sur le "Plan d'action sur la mobilité urbaine" 417/2008
 - 12 Avis du CdR de juin 2009 préparé par René SOUCHON (PSE, FR), Président du Conseil régional d'Auvergne sur la mise en œuvre du plan d'action communautaire en faveur de la diversité biologique "Un nouvel élan enrayer la diminution de la biodiversité"
 - 13 Avis du CdR d'avril 2009 préparé par Jean-Louis JOSEPH (PSE, FR), Maire de La Bastidonne, sur le Plan d'action européen en matière de sécurité et de solidarité énergétiques et sur la refonte de la directive 2002/91/CE du 16 décembre 2002 sur la performance énergétique des bâtiments, CDR 8/2009
 - 14 Michel DELEBARRE, 1er vice-Président du CdR, fera partie de la délégation officielle de l'Union Européenne au COP 15
 - 15 Avis du CdR sur la proposition de directive relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers COM(2008) 414 final préparé par Karsten Uno Petersen (PSE, DK), membre du conseil régional du Danemark du Sud
 - 16 Voir l'avis du CdR d'octobre 2009 sur le programme de Stockholm préparé par Anna TERRÓN I CUSI (PSE, ES), Secrétaire pour l'Union européenne du gouvernement de la Généralité de Catalogne
 - 17 Voir l'avis du CdR de juin 2009 sur la Proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle COM(2008) 426 final préparé par Claudette Abela BALDACCHINO (PSE, MT), maire adjointe du conseil local de Qrendi
 - 18 Voir l'avis du CdR d'avril 2009 sur "les autorités locales: des acteurs en faveur du développement" COM(2008) 626 préparé par Christophe ROUILLON (PSE/FR), maire de Coulaines
 - 19 Voir l'avis du CdR de juin 2009 sur le paquet maritime et côtier préparé par Michel DELEBARRE (PSE/FR), Député-maire de Dunkerque
 - 20 Jacques DELORS in *La Provence*, 8 novembre 2009